ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

escalade

Question écrite n° 75571

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur les conséquences de la pratique de l'escalade sur l'environnement. Selon les conclusions d'une étude canadienne, publiée dans la revue Conservation Biology du mois d'avril, la végétation se ferait plus rare et moins diversifiée sur les falaises assaillies par les grimpeurs. Les chercheurs, qui ont comparé les espèces de plantes situées sur les falaises où se pratique l'escalade avec celles des falaises vierges, ont constaté une nette diminution des plantes vasculaires, des mousses et des lichens. Les scientifiques qui ont réalisé cette étude, concluent que l'escalade porte atteinte aux écosystèmes des falaises. Aussi, il aimerait savoir quelles mesures pourraient être mises en place afin de préserver l'environnement sans interdire l'accès des falaises aux adeptes de l'escalade.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75571
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2074